



<https://www.arts-mobilites.fr/17-000-eleves-et-135-etablissements-concernes-par-les-transport-scolaires/>

17 000 ÉLÈVES ET 135 ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS PAR LES TRANSPORTS SCOLAIRES

**C'EST UN RÉSEAU DANS LE RÉSEAU QUI NÉCESSITE UNE
COLLABORATION TRÈS ÉTROITE ENTRE LES LYCÉES, LES
COLLÈGES, TADAO ET LE SMT AG.**

On a du mal à imaginer l'importance de l'organisation qui est en place sur le réseau TADAO et qui permet, chaque jour aux élèves, de rejoindre leur établissement scolaire et de le quitter en fin de journée. Sur le périmètre du Syndicat mixte des transports Artois-Gohelle pas moins de 135 lycées ou collèges sont concernés par les circuits scolaires (CS). 17 000 élèves utilisent le service, deux fois par jour, y compris ceux qui sont concernés par des RPI (regroupements pédagogiques intercommunaux).

Page 1/4





C
,
e
s
t
u
n
t
o
t
a
l
c
o
n
s
é
q
u
e
n
t
,
l
,
u

n des plus importants du Pas-de-Calais. Olivier Piot est le référent « transports scolaires » au SMT AG. Il résume le pari quotidien qui est en jeu : « *Les circuits scolaires représentent un complément des lignes TADAO mais... avec des horaires spécifiques pour pouvoir capter des groupes entiers de jeunes.* » Aujourd’hui, ce sont 261 CS qui sont organisés chaque jour (73 sur le secteur de Béthune, 118 sur celui de Lens, 53 sur l’extension du périmètre en 2017 sans oublier dix-sept circuits adaptés).

Et tout ça bien sûr sans gêner le fonctionnement des lignes régulières ! Cela demande une organisation très en amont, environ six mois avant les différentes rentrées scolaires. « *Le SMT AG envoie un questionnaire à l’ensemble des établissements qui nous font part des changements d’horaires prévus ou à venir. Cela nous permet de nous adapter aux évolutions toujours possibles, explique Olivier Piot, et d’éviter de rester sur des horaires de passage qui ne correspondent plus à la réalité.* »





ste à coordonner les horaires de passage avec plusieurs établissements. Lorsqu'il s'agit d'un groupe scolaire, c'est plus simple mais ce n'est pas toujours le cas. Il faut aussi tenir compte du fait que les établissements publics et privés sont concernés par ces circuits scolaires. Pour cette raison et en raison du nombre important de jeunes concernés, l'instruction des demandes exige une planification rigoureuse.

Parallèlement, il faut noter que 100 % des services sont effectués par des autocars des entreprises sous-traitantes (Westeel, Autocars artésiens, Transports Rose, Benoît, Mullie, Littoral Nord Artois, etc.)

Comment cela fonctionne ?

Le Syndicat mixte des transports Artois-Gohelle prend en charge le transport scolaire. Le coût est donc insignifiant pour les familles. Depuis deux ans maintenant l'organisation générale a évolué. Afin d'obtenir la

Page 3/4





carte scolaire les familles doivent d'abord s'inscrire sur le site et suivre les instructions en ligne. Une fois le compte créé, l'identification effective et la demande réalisée (frais de dossier : 10 € par famille quel que soit le nombre d'enfants), les services du SMT AG doivent vérifier les demandes (conditions de distance, respect de la carte scolaire, etc.) avant de les valider. Une fois ces étapes franchies, les jeunes récupèrent leur carte qui leur permet de faire un aller et retour /jour... sur la ligne de leur choix, sur l'ensemble du réseau TADAO.



- Sur le périmètre des trente-cinq communes qui ont rejoint la CABBALR en 2017, l'organisation actuelle des transports scolaires restera en place jusqu'à l'intégration complète de ces communes au réseau TADAO. Elle interviendra au plus tard au mois de septembre 2021.

Page 4/4

ARTOIS MOBILITES
39, rue du 14 juillet - CS 70 173
62303 LENS cedex
Tél : 0800 409 209 - contact@am62.fr
Heures d'ouverture du lundi au vendredi :
8h45 à 12h15 et de 13h30 à 17h30 (17h le vendredi)

